



## Colombie : L' « arrière cour » de l'OTAN ?

Par [Alberto Rabilotta](#)

Mondialisation.ca, 12 juin 2013

[elcorreo.eu.org](http://elcorreo.eu.org)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Quand le Président de la Colombie, Juan Manuel Santos, a annoncé que son gouvernement signera un accord de collaboration avec l'*Organisation du Traité de l'Atlantique Nord* (l'OTAN), et que la Colombie entrerait éventuellement dans cette organisation belliciste, à la surprise suivit une réflexion qui a ordonné des parties du puzzle qui manquaient dans la conception du destin que l' empire US décadent veut assigner à Amérique Latine et aux Caraïbes, ou mieux dit, à ces pays de notre région qui ont osé adopter des politiques socio-économiques qui favorisent le développement pour réduire la pauvreté.

Des Pays qui défendent la souveraineté nationale pour garantir les marges nécessaires d'indépendance face au néolibéralisme, et qui mettent en partie la direction de ce processus entre les mains de l'État, des gouvernements et des Parlements élus démocratiquement, et pire encore, qui consultent les mouvements sociaux dans la direction à suivre et paraissent déterminés à ce que Notre Amérique soit *per secula seculorum* une région de paix, dialogue, équité économique, justice sociale, solidarité et amitié entre des peuples frères.

La première réaction basique fut qu'avec sa déclaration, Santos a confirmé les ingérences et les plans subversifs des USA et de la Colombie envers le Venezuela dénoncées récemment par le gouvernement du Président Nicolás Maduro. Et aussi que le marionnettiste connu de Washington bouge à nouveau les fils de l'agitation des forces réactionnaires pour délégitimer et renverser des gouvernements élus démocratiquement, comme c'est le cas pour le gouvernement de Nicolás Maduro au Vénézuéla, de celui de Cristina Fernández en Argentine ou d'Evo Morales en Bolivie.

De même se renforce, avec la déclaration de Santos, ce que beaucoup soupçonnaient, à savoir que les « tenailles » impériales sont en marche pour créer les conditions « légales » (dans les Cours suprêmes, par exemple), afin que continuent les campagnes médiatiques et politiques pour semer la confusion, déstabiliser les sociétés et faire reculer les avancées obtenues dans beaucoup de nos pays, comme par exemple au Salvador.

Et c'est dans ce contexte que Santos veut formaliser une collaboration que le gouvernement et les militaires de son pays ont depuis des décennies avec les USA et plusieurs pays clef de la politique impériale, qui font partie de ce bloc militaire en étant ou pas dans l'OTAN, comme Israël, par exemple. Surtout je m' en remets à l'analyse révélatrice sur les implications géopolitiques de la décision du gouvernement colombien faite par le docteur Atilio Borón [1], qui en même temps nous fait voir l'autre éléphant avec lequel nous coexistons dans le salon depuis 15 années : « Jusqu'à présent le seul pays de l'Amérique

latine « allié extra OTAN » était l'Argentine, qui a obtenu ce *statut* déshonorant durant les néfastes années Menem, et plus précisément en 1998, après avoir pris part à la *Première Guerre du Golfe* (1991-1992) et accepter toutes les exigences imposées par Washington dans de nombreux secteurs de la politique publique, comme par exemple démonter le projet du missile Condor et geler le programme nucléaire qui pendant des décennies s'était développé en Argentine. Deux attentats gravissimes ont fait un peu plus d'une centaine de morts – dans l'Ambassade d'Israël et à l'AMIA- ce fut le solde laissé en Argentine à titre de représailles pour avoir intégré l'organisation terroriste nord-Atlantique. «

L' « arrière cour » de l'OTAN ?

En ce qui me concerne je vois que cette déclaration de Santos fut faite alors qu' à La Havane à Cuba, son gouvernement négocie des accords avec les guérillas des FARC pour mettre fin à quelques aspects de la violence politique, économique et sociale qui depuis un plus demi – siècle marque la tragique histoire de la Colombie.

Aussi au moment où on annonce que l'*Union des Nations Sudaméricaines*(Unasur) élabore une doctrine militaire du Continent qui cherche précisément à libérer les Forces Armées de l'Unasur de la domination exercée sur elles par les USA tout au long des six dernières décennies, et dont le résultat fut l'histoire antidémocratique et sanglante dont ont souffert la majorité de nos pays. Pour tout ceci, et ce qui m'échappe, il n'est pas possible d'éviter de voir un « caractère subversif » dans la position de Santos, ni non plus de craindre la résurgence à l'échelle sudaméricaine des politiques qui ont amené des conflits frontaliers entre des pays frères, à l'établissement de bases militaires et aux courses à l'armement. Et à convertir les Forces Armées en arbitre et option de pouvoir quand on activera les forces réactionnaires dirigées par les oligarchies locales pour retourner les changements effectués démocratiquement par l'intermédiaire de la politique et qui favorisent les secteurs populaires.

Pour cela même il me semble qu'il y a beaucoup d'aspects à étudier à partir de l'intention de la Colombie de s'intégrer à l'OTAN, parce que n'est pas neutre la manière dont va être assurée cette participation, c'est difficile de penser qu'elle sera passive, compte tenu de l'histoire extrêmement violente qui caractérise les militaires et les groupes de pouvoir dans ce pays, mais aussi de la voracité que les intérêts monopolistiques et transnationaux ont sur les ressources naturelles de la Colombie et la région, qui outre des hydrocarbures – ce qui serait suffisant pour réveiller les instincts de rapine impériale- dispose en abondance de l'eau douce, des métaux précieux, terres arables, etcetera.

Un OTAN à « géographie et appartenance variable »

Rappelons que dans le nord de notre hémisphère nous avons en « résidence permanente » deux membres fondateurs de l'OTAN (USA et le Canada), qui ont été exclus de la Celac mais qui, pour pouvoir continuer à avoir une certaine influence sur nous, ne laisseront pas couler l'OEA, cet ancien « ministère des colonies ».

Nous coexistons aussi avec deux autres puissances de l'OTAN. La France – qui a transformé ses colonies de Guadeloupe, Martinique et la Guayane française en « *territoires d'outre-mer* » -, et la Grande-Bretagne avec son occupation illégale du territoire argentin des Îles Malouines, où elle dispose d'une base militaire. Importante donnée, ces deux ex puissances impériales cultivent à nouveau leur longue tradition en matière « de se partager le monde », comme le démontre l'irrésistible tendance qui les pousse à intervenir militairement de

manière directe et indirecte au Moyen-Orient et en Afrique comme en : Libye, Syrie, Mali, et avec la perspective de s'étendre à l'Iran.

Autant dire que c'est un sinistre bobard que l'OTAN a une « zone géographique » spécifique pour ses membres ou interventions militaires conjointes. Par force il l'a eue pendant l'existence de l'Union Soviétique, pour des raisons de stratégie militaire, et parce qu'il n'y avait pas d'autre option que s'adapter à la corrélation de forces d'un monde bipolaire. Depuis deux décennies la réalité montre que le secteur d'intervention de ce bloc militaire agressif de l'impérialisme est à « géographie et appartenance variable », ce qui lui permet de s'immiscer et d'agir où et comme il veut, avec qui se laisse inciter, mais pour protéger toujours ses intérêts et s'approprier ce qui est étranger.

OTAN-TPP, même combat et mêmes objectifs.

L'adhésion de la Colombie à l'OTAN, que le Président Santos le pense ainsi ou non, terminera en étant un bras des tenailles qui ont mis en marche l'empire. L'autre bras est la négociation pour incorporer à la Colombie, Pérou, Chili et Mexique à l'*Accord Stratégique Trans-Pacifique d'Association Économique* (TPP, son sigle en Anglais).

Kintto Lucas, Ambassadeur Itinérant de l'Uruguay pour l'Unasur, la Celac, l'Alba et l'Intégration [2], souligne l'importance de l'Unasur comme « *un bloc qui au-delà des différences politiques ou économiques des pays l'intègre, a obtenu d'avancer comme un espace d'accords et d'entendements depuis la diversité et a produit un processus intégrateur différent* », et qu'il s'agit de la « *proposition la plus importante d'intégration de toute l'Amérique du Sud* » parce que les précédentes – comme le Mercosur « *ont été conditionnés par le libre-échange, parce qu'ils pariaient sur cela, non sur l'intégration* ».

Sur la *Communauté d'États Latinoaméricains et des Caraïbes* (Celac), l'Ambassadeur Lucas écrit que « il est apparu avec la nécessité de consolider le vaste espace qui promeut un processus intégrateur depuis la pluralité latinoaméricaine, depuis des processus plus divers et complexes, mais sans la tutelle des Etats-Unis », et que l'Alliance Bolivarienne pour les Peuples de Notre Amérique (Alba), « est apparue comme une proposition face à une autre tentative d'imposition US comme l'ALCA ».

Et il souligne que « le plus grand ennemi de l'intégration est le modèle de développement ( ) pour le moment hégémonique (qui) parie sur le mauvais libre-échange, où ceux qui dirigent le marché finissent par être les grandes groupes, la politique commerciale se base sur des traités de libre-échange avec les grandes puissances, des traités néocoloniaux qui vont contre l'intégration et la politique économique favorise la spéculation financière, les importations et la consommation. »

Pour tout cela, nous devons analyser la déclaration de Santos sur l'OTAN et la négociation de ces quatre pays pour intégrer le TPP dans le vaste contexte des « tenailles » d'un impérialisme qui dans son étape d'« hégémonie exploitante » a besoin d'intégrer ces pays importants à un Accord qui a pour but la domination US sur toute la région du Pacifique, donnant ainsi l'occasion de reconquérir une grande partie ou la totalité « de l'arrière cour » des Etats-Unis, notre région, dont a parlé récemment, et avec tant de tact, le Secrétaire d'État John Kerry.

Les Etats-Unis ne sont pas seules sur ce plan. Le gouvernement Conservateur canadien du premier ministre Stephen Harper n'a pas accepté non plus la défaite de l'ALCA (Accord de

Libre-échange des Amériques), ce qui explique les agendas subversifs de Ottawa et de Washington envers les gouvernements latinoaméricains qui cherchent à sauver leur souveraineté, comme ce fut évident dans le coup d'État contre le Président Manuel Zelaya au Honduras, et dans les actions subversives contre les politiques de sauvetage de souveraineté socio-économique des gouvernements du Venezuela, Équateur et Bolivie, par exemple.

Le Canada, il convient de le rappeler, est le pays d'où beaucoup de multinationales du secteur extractif (minières, pétrolières, entreprises d'oléoducs, etcetera) opèrent, et de manière croissante les entreprises du secteur financier (banques et groupes privées d'investissements, compagnies d'assurances, etcetera) présentes en Amérique Latine et aux Caraïbes. Après avoir été un pays avec un important secteur industriel - qui n'a pas survécu à l'Accord de Libre-échange avec les Etats-Unis. -, le Canada s'est transformé dans un pays dont les grandes entreprises cotées en bourse et par conséquent propriété de l'oligarchie financière globale, dépendent presque exclusivement de l'extraction de revenus à l'extérieur du Canada, mais il faut le rappeler, l'éducation pour jouer ce rôle a commencé il y a bien des décennies, d'abord dans les pays des Caraïbes (avec les banques) et ensuite au Brésil (industrie minière, génération électrique, etcetera) et au Mexique (pétrole).

Ce n'est pas un secret à Ottawa que le gouvernement Conservateur défend bec et ongles les intérêts de ces multinationales minières qui provoquent de véritables catastrophes sociales et écologiques dans des pays latinoaméricains - Guatemala, Chili, Pérou et Honduras, notamment, et aussi en Europe, Afrique et Asie.

Or, si on réfléchit un peu sur les objectifs du TPP, comme nous l'avons fait dans « [Automne de l'empire et du capitalisme](#) », il est évident que le principal objectif de cet Accord (qui ne sera pas un Traité pour éviter d'être examiné point par point, analysé et soumis à débat et vote dans les Parlements) est d'imposer cette « hégémonie exploitante » de l'impérialisme US à toute la région du Pacifique avec l'objectif évident d'empêcher que s'étende le (jusqu'à présent) réussi modèle chinois de régulation capitaliste par l'interventionnisme et la planification de l'Etat.

Concernant l'Amérique Latine, le TPP a pour but de dissoudre le modèle de développement que l'Ambassadeur Lucas définit comme « *plus souverain, lié à la production nationale, avec l'idée de changer la matrice productive et de cesser d'être seulement des pays exportateurs primaires, avec une vision depuis le sud, depuis nos pays* ».

Finalement, et pour ne pas négliger un autre acteur important de la rapine néolibérale et partenaire de l'OTAN, soit les principaux pays de l'Union Européenne, il faut souligner que même en jouant bande à part - avec la proposition d'un accord de libre-échange entre l'UE et les pays de la Celac-, sur la question de fond, ils ont une convergence totale avec les Etats-Unis, parce que la seule possibilité de concrétiser leur ambitieux projet est en réimposant dans notre région le néolibéralisme à outrance - le néolibéralisme dans le style de la prison de Guantánamo, avec « camisole de force » et fers au pieds.

TPP et « hégémonie exploitante ».

Le TPP n'appartient pas à la catégorie des accords de libre-échange du passé. En tant que pièce fondamentale de l'« hégémonie exploitante » il s'agit d'une version rigide, extrêmement contreignante et institutionnalisée du « commerce administré » entre des pays asymétriques, et au service exclusif des intérêts des monopoles et des multinationales

du pays dominant. En somme, la puissance impériale dominant des pays dépouillés de leurs souverainetés et réduits à la catégorie de « marchés ». Ces pays devenus « marchés » sont appelés à fournir leurs ressources naturelles, leur intelligence collective transformée en main-d'œuvre bon marché, leurs marchés de consommation intérieure, tout absolument tout.

Ils devront aussi se défaire de toute intention fiscale qui affecteraient ces monopoles et multinationales -la charge fiscale retombera avec une double force sur la population locale laborieuse- , de toute intention de justice sociale -les syndicats qui défendent les travailleurs et les mouvements sociaux qui défendent l'environnement ne seront pas de la partie-, et dans un esprit de générosité ils devront prendre en charge les éventuelles conséquences environnementales et sociales de l'action prédatrice de ces monopoles et multinationales.

Un commerce administré, mais non par les États et au bénéfice de l'emploi, des entreprises nationales ou du développement économique du pays. Nous ne devons jamais oublier que même en étant moins restrictif et exploiteur que le TPP, le *Traité de libre-échange d'Amérique du Nord* (TLCAN, EE.UU., le Canada et le Mexique), n'a jamais favorisé le Mexique, le pays avec un moindre développement. Ceci est valable pour les autres pays latinoaméricains et les Caraïbes qui ont signé des accords de libre-échange avec des puissances industrielles.

L'époque du « *tigre* » mexicain.

Pendant la négociation du TLCAN, au début des années 90, les « experts » et les ministres du Mexique, USA et Canada nous disaient à nous journalistes et analystes économiques qui nous couvrons les négociations, lors de réunions publiques et privées, d'entrevues et séminaires, mais toujours avec ce sérieux et calme qui n'admet pas le moindre doute, que le Mexique « sera le principal gagnant », qui « décollerait » et serait un « *tigre* » comme les tigres naissants de l'Asie, comme la Corée du Sud, Hong Kong ou Taïwan. Du « *dragon* » chinois qui était en gestation, on ne parlait pas encore.

Les chroniqueurs et les « analystes » des pages financières respectées matraquèrent avec insistance qu'avec le TLCAN les mexicains auraient de meilleurs salaires et des emplois plus sûrs, et que le destin du Mexique était celui de devenir la « locomotive » de toute l'Amérique Latine.

Mes nombreux doutes -comme analyste et correspondant de Notimex à une époque où nous avons accès aux documents et aux négociateurs, chose qui s'est éteinte peu de temps après- exprimées dans des dialogues et questions concrètes à Jaime Serra Puche, à Ángel Gurría et autres ministres et fonctionnaires mexicains impliqués directement dans les négociations, et à leurs contreparties usaméricaines et canadiennes, n'avaient pas la moindre place dans le triomphalisme de cette époque.

Une décennie plus tard, au début du millénaire, la Corée du Sud et la Chine « attardée » se sont ensuite mise à se transformer en puissances économiques régionales, et mondiales. Leurs niveaux d'éducation et de développement social avaient germé 20 années auparavant. Les ingénieurs et les fonctionnaires étaient formés, l'ordre social garantissait une force de travail disciplinée et apte pour les tâches à venir.

Pendant ce temps, et après presque 20 an de libre-échange avec le voisin US qui était rien de moins que la locomotive de la demande mondiale, le Mexique est encore un pays avec

peu de développement industriel propre.

La Corée du Sud, pour citer un exemple, inonde depuis des années les marchés mondiaux avec ses produits électroniques et ses voitures. Les marques LG, Samsung et Daewoo, ou Kia et Hyundai, sont omniprésentes dans tous les pays latinoaméricains.

Parfois j'aimerais demander maintenant à ces (ex) ministres mexicains qui ont négocié en TLCAN sur quels marchés sont les produits industriels conçus et fabriqués par des industries mexicaines qui peuvent concurrencer avec les entreprises sud-coréennes, taïwanaises ou chinoises.

Le monde à l'inverse des asiatiques.

Le TLCAN, comme nous étions beaucoup à le penser, n'a pas permis non plus au Mexique de résoudre les graves problèmes sociaux et économiques de base, parmi eux la pauvreté, l'éducation, etcetera. Par expérience et avec peine je ne peux cesser de penser que l'entrée du Mexique dans le TPP accentuera cette baisse.

Le relatif succès de la Corée du Sud et de la Chine, et auparavant du Japon, en réalité se doit au fait qu'au-delà des différences politiques énormes, ces pays asiatiques partagent une conviction millénaire que l'État et l'organisation sociale doivent primer sur l'économie, quelque chose qui est un anathème au néolibéralisme dominant depuis plus de trois décennies dans le monde occidental.

On peut dire que dans la pratique, sans cocorico sur les toits et toujours avec ces respectueux usages asiatiques, ces pays n'ont jamais appliqué ou investi les principes du mode d'opération néolibéral, qui consiste à vidanger et à paralyser l'État, ses institutions et le système politique avec la camisole de force des règles et des institutions du « système de droit international » confectionné pour favoriser les monopoles et multinationales.

Comme indiquaient les sociologues Giovanni Arrighi et Beverly J. Silver [3] il y a un certain temps, c'était perceptible que les multinationales implantées dans ces pays ne sont pas nécessairement partie intégrante ou répondent comme il se doit aux nécessités du système impérial, et qui peut-être et sans le savoir sont entrain de servir les stratégies de ces puissances émergentes et concurrentes. TPP dans le style de la prison de Guantánamo, avec « camisole de force » et fers aux pieds.

C'est pourquoi le Président Barack Obama, qui sans doute de manière consciente a assumé la tâche de diriger cette « hégémonie d'exploitation », a promu l'extension du TPP et une conception qui ne laisse aucune fuite possible à la rapine rentière de l'empire, parce qu'elle inhabilite ou élimine les instruments que les États et les sociétés ont à leur disposition pour exercer leur souveraineté dans des sphères d'importance vitale, depuis l'économie et le bien-être social jusqu'à la protection de l'environnement. C'est, en définitive, la version la plus radicale et agressive du système néolibéral utopique (qui est dystopique dans son résultat), parce que son objectif est d'empêcher que n'importe quel gouvernement signataire, sauf celui des Etats-Unis -qui comme on le sait très bien applique seulement sa Constitution, qui l'empêche d'être subordonnée à des décisions ou des règles d'autres juridictions, étrangères ou internationales, mais promeut le droit d'appliquer extra-territorialement ses lois-, puisse prendre des mesures de défense envers les entreprises des pays membres pour protéger l'environnement, les secteurs économiques et les entreprises locales. Ou changer ses politiques fiscales ou monétaires pour protéger l'emploi ou la



société en général, par exemple.

En définitive, le TPP est la soumission au dictat impérial, aux lois US, ce qui dans la pratique amènera – par exemple- à ce que les pays signataires soient pressés ou obligés de modifier leurs lois et constitutions de manière à permettre tout ce que ces monopoles et multinationales demandent.

Et la liste des désirs est infinie, comme les angoisses d'accumulation de la ploutocratie qui domine : droit d'exploitation des ressources énergétiques conventionnelles et du gaz ou le pétrole de schiste ; exploitation à ciel ouvert des minéraux ; privatisation de l'eau ou son contrôle sous des droits d'extraction ; réduire à un minimum les exigences, démarches et évaluations des effets sur l'environnement dans des projets extractifs – y compris la construction de routes, oléoducs, gazoducs, réservoirs et ports, dans les projets industriels à haut risque ou dans les exploitations agricoles qui utilisent des semences et animaux génétiquement modifiés, et les produits chimiques conséquents à haut risque pour l'environnement et la santé humaine, et un très long etcetera. Pour finir, c'est la consécration du « royaume de la liberté » pour les entreprises monopolistiques et multinationales.

Au chapitre de la « *protection à la propriété intellectuelle* », un terrain chaque jour plus important dans le système impérial basé sur l'extraction des revenus, les pays signataires seront les veilleurs et les exécuteurs du respect de ces règles, qui dans la pratique impliquent non seulement une coûteuse dépendance, une possible interdiction – comme quand les USA impose des sanctions commerciales, comme avec Cuba et l'Iran, et dans tous les cas l'engourdissement, l'empêchement et l'enchérissement du développement scientifique et industriel national.

La gravité de l'extension des droits de propriété intellectuelle, qui est arrivée au vivant, au génome humain, aux génomes de tout ce qui est vivant, animal ou végétal, est bien encadré dans le cas de l'entreprise US « *Myriad Genetics* », qui a breveté deux gènes marqueurs du cancer du sein, comme le souligne l'économiste Joseph Stiglitz dans son article « [Vies vs. Bénéfices](#) » (6 mai 2013, Project Syndicate), et dans les brevets de semences et maintenant d'animaux génétiquement modifiés de Monsanto et d'autres entreprise, ainsi que dans les produits pharmaceutiques (voir aussi de Joseph E. Stiglitz et Arjun Jayadev « [La sage décision de l'Inde](#) », Project Syndicate de du 8 avril passé).

Regardons vers le passé pour mesurer le recul.

Pour voir la portée du TPP , cela vaut la peine de rappeler que dans l'*Accord de Libre-échange* que le Canada a signé avec les USA en 1987, qui a servi de modèle pour la vague ultérieure de libéralisation commerciale, il fut possible pour le partenaire plus petit, le Canada, après des négociations difficiles, de se protéger de l'application de cet *Accord* - exclusion médiane- des secteurs d'intérêt public (éducation et santé, les contrats, achats et appels d'offres pour des travaux d'infrastructure des services publics fédéraux, provinciaux et municipaux) ou productifs (secteur laitier et élevage avicole ; la production et la commercialisation de céréales). Il y a longtemps que ceci a cessé d'être le cas, maintenant les exclusions sont presque impossibles, et le seront encore plus avec le TPP.

Sous le TPP les monopoles et transnationales des USA pourront exercer une surveillance totale des marchés et entreprendre des litiges coûteux – contre l'État signataire, entreprises ou individus locaux, et dans tous les domaines imaginables, depuis les subventions et les

restrictions nationales (régionales ?) jusqu'à la propriété intellectuelle, en passant par la composition d'origine de ces produits, etcetera. Des litiges qui seront résolus par des « arbitres » désignés par les parties, mais qui dans leur majorité proviennent, comme cela fut constaté dans les litiges bilatéraux - USA et le Canada, de sphères influencées ou directement au service des sociétés multinationales d'avocats et d'experts créées aux USA, au Canada et dans les principaux pays européens pour trancher en leur faveur en matière de droit commercial international dans tout les coin du globe.

Ce n'est pas difficile, pour celui qui a couvert certains de ces litiges et négociations commerciaux, d'imaginer à quel point il sera conflictuel et épuisant pour le futur de l'intégration sudaméricaine d'avoir en son sein plusieurs pays qui répondront d'abord aux règles du TPP. Le commerce intra-régional pourra souffrir des plaintes et des litiges que les multinationales présenteront contre les « subventions » qui rendent compétitifs les produits finaux ou composants d'importation provenant d'entreprises qui utilisent les mécanismes régionaux, ou des pays voisins qui ont des politiques de stimulation fiscale ou économiques à un niveau national ou régional, comme est le cas avec le pétrole vénézuélien.

Comment éviter des litiges et des conflits entre des pays voisins quand s'appliqueront, avec une main de fer, les règles sur les contenus d'origine ou de la propriété intellectuelle dans le commerce informel qui caractérise de vastes régions frontalières ? Quelle sera la réaction des exploitations extractives permises dans le cadre du TPP qui ont de graves effets environnementaux sur les populations et l'environnement des pays voisins ? Comment empêcher que la corruption, les magouilles, l'exploitation et la violence qui marqueront cette utopie finale du néolibéralisme au-delà des frontières nationales, n'atteignent pas les instances régionales ? Comment penser que la Colombie, le Pérou et le Chili peuvent avoir et opérer simultanément deux politiques économiques opposées ? Une grande partie de tout ceci est valable pour le reste des pays qui ne sont pas dans le TPP mais devront coexister et respecter les règles du TPP dans leur commerce avec les pays voisins.

Qu'est-ce qu'arrivera quand les politiques commerciales, d'investissements et de propriété intellectuelle basées sur l'échange équitable et solidaire entre les pays de la région devront coexister avec les politiques totalement opposées, basées sur l'extraction de rentes, du TPP ? Est-ce possible ou souhaitable ?

Comment les pays membres du TPP traiteront-ils les investissements intra régionaux dans des secteurs énergétiques, dans des transports ou dans des services financiers pour la promotion agroindustrielle, par exemple, qui confèrent des avantages aux pays membres ?

Pour tout ceci, c'est logique de déduire que le TPP a été conçu comme l'antidote contre ce qui constitue le succès des principales économies émergentes, où les États planifient ou conservent un rôle gestionnaire dans la direction des affaires économiques et sociales.

La conclusion est qu'une présence tellement importante du TPP en Amérique Latine -Mexique, Colombie, Pérou et Chili servira à l'empire de plate-forme pour miner les efforts d'intégration régionale, créer des constants, coûteux et épuisants conflits commerciaux et économiques.

Les USA et le Canada n'ont jamais abandonné l'idée d'une Amérique du Sud dominée par le néolibéralisme, et c'est évident qu'ils jouent maintenant avec les alliés dont ils disposent dans la région pour empêcher concrètement une intégration régionale qui s'écarte des principes néolibéraux. Mais une chose est de vouloir et l'autre est de pouvoir. Récemment,



comme avec l'ALCA, le destin de la région dépend de la détermination, de la mobilisation des peuples et des gouvernements latinoaméricains.

Alberto Rabilotta,  
Montreal, Canadá.

Traduit de l'espagnol pour [El Correo](#) par : Estelle et Carlos Debiasi

*Alberto Rabilotta est journaliste argentin depuis 1967. Au Mexique pour la « Milenio Diario de Mexico » Correspondant de Prensa Latina au Canada (1974). Directeur de Prensa Latina Canada, pour l'Amérique du Nord (1975-1986) Mexique, USA, Canda. Correspondant de l'Agencia de Services Spéciaux d'Information, ALASEI, (1987-1990). Correspondant de l'Agencia de Noticias de México, NOTIMEX au Canada (1990-2009). Editorialiste sous de pseudonymes -Rodolfo Ara et Rocco Marotta- pour « Milenio Diario de Mexico » (2000-2010, Collaborateur d'ALAI, PL, El Correo, El Independiente et d'autres medias depuis 2009.*

La source originale de cet article est [elcorreo.eu.org](http://elcorreo.eu.org)  
Copyright © [Alberto Rabilotta](#), [elcorreo.eu.org](http://elcorreo.eu.org), 2013

Articles Par : [Alberto Rabilotta](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)